

SUPPRIMER LE PD 2 : IDENTIFICATION DU PROJET EN C'EST ENTIRITY ET LE REMPLACER PAR LE JOINT RÉVISÉ LE PD 2 IDENTIFICATION DU PROJET

INSCRIRE : PD 2 IDENTIFICATION DU PROJET (RÉVISÉ)

DDP 2 IDENTIFICATION DU PROJET (RÉVISÉ)

2.1 Objectif du document

Au nom d'Environnement Canada, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a préparé la présente demande de propositions afin de retenir les services d'un directeur des travaux, qui sera chargé de fournir des services consultatifs et des services d'entrepreneur général dans le domaine de la gestion de la construction dans le cadre du projet de *mise en œuvre du plan de modernisation des laboratoires du CCEI et services facultatifs de planification directrice* et qui devra avoir une bonne compréhension de la portée, des procédures et des exigences en matière de rendement du projet.

2.2 Description du projet

Le projet *Mise en œuvre du plan de modernisation du laboratoire et services facultatifs de planification directrice du CCEI* comprendra la mise en œuvre d'une partie du *Plan de la modernisation des laboratoires* (PML, Dialog, 2015), la rénovation du laboratoire W249 pour en faire un local transitoire aux fins du projet, l'installation de gicleurs dans le complexe du CCEI, y compris l'Institut national de recherche sur les eaux (INRE), le Centre technique des eaux usées (CTEU) et les bâtiments annexes, tel que décrit dans l'étude sur les *améliorations de la sécurité des personnes et le système de gicleurs* (WSP, juillet 2016). Les tâches de directeur des travaux pourraient être revues de manière à comprendre des études ou des essais durant l'étape des services facultatifs de planification directrice.

Les services de directeur des travaux seront divisés en deux phases : services consultatifs et services d'appel d'offres et de construction. Pour le premier produit livrable relatif aux services consultatifs, l'équipe du projet et le directeur des travaux examineront tous les documents existants pour le PML et une autre portée requise, en déterminant la mesure de la portée définie qui peut être exécutée pour le budget établi du projet. Une fois la portée approuvée, on peut alors passer à la phase des services de conception.

Le financement actuel est comme il est indiqué à la section 2.3 - Les coûts. Il y a un service optionnel, identifiés en 2.2.1 – Service facultatif – Financement supplémentaire, ajouter jusqu'à \$ 8,400,000 à l'estimation du budget de construction, si des fonds supplémentaires seront disponibles à une date ultérieure.

Les travaux intégreront une partie de la portée telle que déterminée dans le PML (SPAC, 2015-2016). Le PML constitue une série de rapports et un concept pour la modernisation et la réfection du bâtiment des bureaux et des laboratoires du 4^e au 7^e étage, et des zones

connexes. D'autres projets prioritaires déterminés par EC qui sont inclus dans le contrat de base comprennent :

- la rénovation du laboratoire W249, qui doit être utilisé comme un local transitoire pour le projet de laboratoire tout au long de la mise en œuvre du PML;
- un CCEI, y compris l'INRE, le CTEU et les bâtiments annexes, entièrement équipé de gicleurs et conforme au Code national du bâtiment (CNB) – Canada 2015 et à la norme NFPA 13 : Installation of Sprinkler Systems, tel que décrit dans l'étude sur les améliorations de la sécurité et le système de gicleurs (WSP, juillet 2016).

Les produits livrables pour l'installation des gicleurs du bâtiment, produits selon le présent mandat, doivent :

- inclure le rapport de génie-conseil de WSP sur les améliorations de la sécurité et le système de gicleurs, daté du 26 juillet 2016, en vue de fournir un complexe du CCEI-INRE entièrement équipé de gicleurs selon le rapport de WSP – **Option 1: Bâtiment occupé – après les heures normales de bureau;**
- Tous les travaux liés aux gicleurs doivent avoir lieu après les heures normales de bureau.
 - Les heures de bureau normales sont les suivantes :
 - Du lundi au vendredi De 7 h à 17 h
 - Samedi Fermé
 - Dimanche Fermé
- Toute la conception et toute la construction doivent être conformes au CNB du Canada 2015 ainsi qu'au Code national de prévention des incendies (CNPI) – Canada 2015 et aux normes citées en référence.
- Les normes citées en référence comprennent entre autres :
 - NFPA 13-2016, Standard for the Installation of Sprinkler Systems (Norme d'installation de systèmes gicleurs)
 - NFPA 20-2016, Standard for the Installation of Stationary Pumps for Fire Protection (Norme pour l'installation des pompes fixes contre l'incendie)
 - CAN/CSA C282-15, Alimentation électrique de secours des bâtiments
 - CAN/ULC-S524-14, Installation des réseaux avertisseurs d'incendie
 - CAN/ULC-S537-13, Vérification des réseaux avertisseurs d'incendie
- le retrait de tous les dispositifs de déclenchement d'alarme incendie superflus suite à l'installation du système de gicleurs

Étant donné que l'ensemble du complexe est actuellement occupé, le projet prendra en compte la mise en place progressive stratégique et sera mis en œuvre sur cinq ans en vue de minimiser les perturbations pour le personnel d'EC et le public. Grâce aux commentaires du directeur des travaux, la portée des travaux sera organisée en une série de lots de travaux, qui seront ensuite fournis tout au long du projet afin de respecter le flux de trésorerie prévu des clients tout au long des cinq ans.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-171503/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
03
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
PWL003
Project No.- No. du projet
R.077680.001

2.2.1 services optionnels - Fonds supplémentaires

Le financement actuel est comme il est indiqué à la section 2.3 - Les coûts. Le Canada se réserve le droit d'ajouter jusqu'à 50 p. 100 étant approximativement \$ 8,400,000 à l'estimation du budget de construction de \$ 16,800,000.

La portée du financement supplémentaire serait pour les travaux liés à la LMP connexes, immeuble de base ou des services, ou des mises à niveau pour les projets prioritaires identifiés dans le plan directeur rempli par le consultant. La portée du travail pour ces services optionnels serait de fournir tous les conseils et l'entrepreneur général requis les services qui font partie du contrat pour la portée et le coût de construction prévu.

2.2.2 Équipe du projet

Le projet nécessite une équipe de projet multidisciplinaire qui possède de l'expérience en conception et en construction de laboratoires, ainsi qu'une compréhension et une connaissance adéquates des activités d'un laboratoire. Par l'intermédiaire d'une demande de propositions distincte, SPAC prévoit engager un expert-conseil afin de préparer les documents de conception et de construction et de fournir des services d'administration de la construction pour ce projet.

Le directeur des travaux fournira au projet des services consultatifs et d'entrepreneur général. Il donnera son avis à l'équipe de projet concernant la conception, l'attribution des contrats aux sous-traitants et la gestion de tout ce qui touche la construction dans le cadre du projet. Il sera donc responsable de mettre en œuvre les travaux de construction. L'équipe de l'expert-conseil doit coordonner et intégrer les commentaires du directeur des travaux dans les documents de construction.

L'entrepreneur doit aussi retenir les services d'un gestionnaire de la mise en service pour établir et documenter les critères d'EC en matière de fonction, de performance et de maintenabilité des systèmes, et pour vérifier et documenter la conformité à ces critères tout au long de la conception, de la construction, du démarrage, de la période de fonctionnement initiale et des essais saisonniers.

L'expert-conseil embauchera un spécialiste de la conception durable qui aidera à s'assurer que le projet respecte les engagements de la Stratégie de développement durable (SDD) et les exigences des politiques ministérielles par rapport aux opérations gouvernementales d'écologisation.

L'expert-conseil doit fournir les services d'un conseiller en coordination pour le déménagement du laboratoire, afin de planifier et de coordonner tous les éléments complexes de la mise en service, du déménagement et de la réinstallation du matériel tout en maintenant les activités des laboratoires durant la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, SPAC souhaite embaucher un expert-conseil en environnement pour produire un rapport sur les matières dangereuses et le relevé des substances désignées propres à un projet. Il souhaite également mener d'autres enquêtes et préparer les spécifications d'élimination et environnementales, le cas échéant. L'équipe de l'expert-conseil doit coordonner et intégrer ces spécifications qui décrivent la portée des travaux dans les documents de construction.

L'expert-conseil doit noter que Services partagés Canada est responsable de l'installation du câblage des technologies de l'information. Ce n'est que sur le plan de la conception que l'expert-conseil et le directeur des travaux doivent respecter les exigences en matière d'infrastructure générale de support du câblage et celles pour les salles de télécommunication. Les câbles physiques et le matériel connexe doivent être fournis par des tiers. Les exigences en matière d'infrastructure générale de support du câblage et celles pour la salle de télécommunications seront mises à la disposition du proposant retenu.

Le directeur des travaux doit collaborer avec l'équipe de projet et les intervenants, en fournissant des services consultatifs durant la conception, la sélection des sous-traitants et la gestion de l'ensemble des travaux de construction du projet jusqu'à son achèvement.

2.3 Coûts

2.3.1 Coûts de construction estimatifs

Les coûts de construction estimatifs totaux de ce projet s'élèvent à 18 650 000 \$, y compris tous les changements, le fonds de prévoyance et le processus d'acheminement liés à la construction (TVH en sus). Les estimations des coûts de construction ne comprennent pas les coûts administratifs, les frais de gestion de projet, et les honoraires de l'expert-conseil en conception ou du directeur des travaux. Les coûts de construction estimatifs sont exprimés en dollars courants pour l'année budgétaire et comprennent les services d'entrepreneur général ainsi qu'une marge pour l'indexation des coûts et les éventualités.

Le financement approuvé pour le projet *Mise en œuvre du plan de modernisation des laboratoires du CCEI et services facultatifs de planification directrice* ne couvre pas l'étendue entière du projet identifié dans le rapport d'origine; l'équipe de projet doit donc d'abord identifier la portée qui est réalisable en fonction du budget.

L'État n'acceptera aucun ajout à la portée du projet ni aucune hausse du coût de la proposition sélectionnée, sauf dans de rares cas, tel qu'il est énoncé dans les modalités du contrat.

2.3.2 Flux de trésorerie provisoire

Le directeur des travaux informera l'expert-conseil de la division de la portée des travaux en lots de travaux, lesquels doivent être exécutés en fonction de la trésorerie des clients. Ce flux de trésorerie sera examiné par l'équipe du projet et le client à intervalles réguliers et revu au besoin afin de refléter l'exécution la plus efficace du projet.

Coûts de construction

B2016-2017	B2017-2018	B2018-2019	B2019-2020	B2020-2021	B2021-2022	Total
0 \$	1,000,000 \$	5,000,000 \$	3,900,000 \$	3,900,000 \$	3,000,000 \$	16,800,000 \$*

*Ces identifié les coûts de construction sont à inclure l'escalade

2.4 Calendrier provisoire

Activités :	Durée
Attribution du contrat au directeur des travaux	Délai de base
Phase 1 Services consultatifs SR 1 Services de soutien consultatifs SR 2 Services de gestion de l'échéancier SR 3 Services de gestion des coûts SR 4 Services de gestion des risques SR 5 Services de contrôle de la portée SR 6 Services de contrôle de la qualité	50 semaines
Phase 2 Services liés à l'appel d'offres et à la construction SR 1 Services de soutien consultatifs SR 2 Services de gestion de l'échéancier SR 3 Services de gestion des coûts SR 4 Services de gestion des risques SR 5 Services de contrôle de la portée SR 6 Services de contrôle de la qualité SR 7 Planification et mise en œuvre des mesures de santé et de sécurité SR 8 Établissement de rapports et documents de chantier de construction SR 9 Lancement de l'appel d'offres relatif aux travaux	220 semaines*
TOTAL	270 semaines

* C'est le maximum de la durée du projet, la date de fin de projet est passé de ne pas aller au 31 mars 2022

Il s'agit d'un projet pluriannuel qui devrait être attribué en 2016-2017 à l'expert-conseil et au directeur des travaux et qui devrait s'échelonner jusqu'en 2022. Le directeur des travaux se chargera du processus d'appel d'offres, qui comprendra des dossiers d'appel d'offres distincts afin de permettre la mise en place progressive du projet.

La portée des travaux pour le PML (SPAC, 2015) pour les améliorations des étages 4 à 7 du bâtiment de bureaux et laboratoires a été élaborée à l'étape du concept et devrait être mise en œuvre en tant que priorité d'EC, avec cinq (5) phases de construction déterminées. Une partie

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-171503/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
03
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
PWL003
Project No.- No. du projet
R.077680.001

de ces travaux sera mise en œuvre dans le cadre de ce projet, la portée duquel sera déterminée dans le cadre de la première phase. La portée des travaux se rapportant à chacun des lots de travaux pour lesquels un appel d'offres a été lancé par le directeur des travaux doit être déterminée conjointement par le directeur des travaux et l'expert-conseil.

Les délais énoncés ci-dessus doivent prendre effet immédiatement après l'attribution d'un contrat au proposant retenu. La durée des activités est établie de façon préliminaire, et il incombe au directeur des travaux, dans le cadre de son mandat d'établissement du calendrier, de vérifier et de confirmer les dates prévues ci-dessus.